



**DÉCLARATION DU LOBBY EUROPÉEN DES FEMMES POUR LA 47ÈME SESSION DE
LA COMMISSION SUR LE STATUT DE LA FEMME AYANT POUR THÈME LA VIOLENCE
ENVERS LES FEMMES**

Le Lobby européen des femmes (LEF) se félicite de l'initiative de la CSF, qui a décidé de réviser la mise en œuvre des mesures et des actions de lutte contre la violence envers les femmes au cours des dix dernières années, et déclare ce qui suit :

Le LEF rappelle que la Plate-forme d'Action de Pékin stipule clairement que la violence envers les femmes « traduit des rapports de force historiques qui ont abouti à la domination des femmes par les hommes et à la discrimination » ; le LEF relève qu'au cours de la dernière décennie, la dimension sexo-spécifique de la violence à l'encontre des femmes s'est érodée pour faire place à des concepts neutres, décrivant le phénomène en termes de dynamique familiale (violence domestique) et/ou de politique de marché (prostitution et autres formes d'exploitation sexuelle). **Le LEF demande instamment à l'UE et à l'ONU de reconnaître explicitement, dans l'ensemble de leurs déclarations, politiques et programmes, que la violence envers les femmes est la conséquence directe des rapports de force inégaux entre les femmes et les hommes.**

Le LEF remarque qu'alors que, depuis dix ans, les engagements pour combattre la violence à l'encontre des femmes se sont multipliés au niveau tant régional (UE) qu'international (ONU), la question du suivi et du contrôle a été sérieusement négligée – pour preuve, l'absence de données et de statistiques sur toutes les formes de violence envers les femmes. En outre, on regrettera le manque d'analyse systématique des retombées de la violence masculine sur les femmes victimes de discriminations multiples, à l'intersection des différences de genre, de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle, de la couleur, du handicap et/ou de la religion. **Le LEF en appelle à une meilleure utilisation des mécanismes existants**, tels que les rapports nationaux relatifs à la mise en œuvre de la Convention CEDEF ; le LEF demande la mise au point de lignes directrices pour faciliter la présentation des données concernant la violence envers les femmes reprises dans les sections concernées de ces rapports. **Le LEF invite à la fois l'UE et l'ONU à prendre en considération le travail déjà mené dans ce domaine**, et en particulier sa proposition sur les indicateurs destinés à mesurer les progrès, à identifier les lacunes et à réagir aux problèmes émergents dans le cadre de la lutte contre la violence envers les femmes¹.

Pour le LEF, la traite des femmes dans un but d'exploitation sexuelle constitue l'un des problèmes les plus urgents apparus au cours des dix dernières années. Le LEF considère que la prostitution et la traite sont directement reliées à l'absence d'indépendance économique des femmes et aux relations structurelles de pouvoir entre les femmes et les hommes. Des mesures contre la pauvreté et favorisant le renforcement du pouvoir des femmes auront un impact décisif au niveau de la lutte contre la traite et toutes les formes d'exploitation des femmes. **Le LEF s'oppose fermement à toute mesure visant à légaliser la prostitution en tant que forme de travail**, sous prétexte qu'elle garantirait un meilleur statut économique et social aux prostituées. En outre, ce type d'approche réduit à néant les progrès accomplis dans certains domaines liés à l'égalité des sexes au cours des 50 dernières années. C'est pourquoi les efforts destinés à combattre la traite des femmes dans un but d'exploitation sexuelle doivent être déployés sur plusieurs fronts, notamment sur l'aspect de la demande, à savoir les acheteurs/clients du marché sexuel.

¹ LEF, « Vers un cadre commun pour mesurer les progrès dans la lutte contre la violence envers les femmes », 2001, avec la contribution des expertes de l'Observatoire du LEF sur la violence envers les femmes.



LOBBY EUROPEEN DES FEMMES EUROPEAN WOMEN'S LOBBY

De plus, le LEF demande aux gouvernements de l'UE et de l'ONU de rester vigilants aux formes émergentes de violence envers les femmes, notamment : l'utilisation des nouvelles technologies en tant que facteur d'exacerbation de la violence envers les femmes et la montée des intégrismes culturels et religieux, qui portent atteinte aux droits humains, à la dignité et à l'égalité des femmes.

LEF, Bruxelles, le 14 janvier 2003

Le Lobby européen des femmes est la plus grande coalition d'organisations de femmes de l'Union européenne. Le LEF représente actuellement plus de 3000 associations membres et a pour objectif la réalisation de l'égalité femmes-hommes